

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion du député de Fundy-Royal (M. Corbett) appuyée par le député de Nepean-Carleton (M. Baker). Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: Oui.

(La motion est adoptée.)

* * *

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

LES EFFETS DISCRIMINATOIRES DE LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE SUR L'EMPLOI DES FEMMES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire d'une pressante nécessité.

Étant donné que dans son rapport publié la semaine dernière, le Conseil économique du Canada déclare que la hausse du prix de l'énergie pourrait contribuer à réduire le taux de chômage, parce que les travailleurs secondaires, le Conseil désignant ainsi essentiellement les femmes, quitteront alors la population active, et étant donné que dans le discours du trône le gouvernement promettait une stratégie de plein emploi pour les femmes, je propose, appuyé par le député de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell).

Que le gouvernement s'occupe sans tarder de présenter des programmes propres à contrebalancer les répercussions discriminatoires à l'égard des femmes en matière d'emploi qui résulteront de la hausse des prix de l'énergie, selon le Conseil économique du Canada.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime pour la mise en discussion de cette motion en ce moment?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

ON DEMANDE QUE LES MINISTRES DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION FASSENT PARTIE DU SUPERCABINET—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante requérant le consentement unanime de la Chambre.

Il existe au Canada plus de 2 millions de citoyens du troisième âge, 700,000 chômeurs et 7 millions de citoyens dont le revenu est inférieur à \$10,000 par année. Malheureusement dans ce gouvernement cette catégorie de citoyens n'est représentée que par des ministres des banquettes arrière, ou de deuxième classe, puisque le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministre du Travail et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration ne font pas partie du supercabi-

Questions orales

net, l'endroit où les principales décisions se prennent, comme la hausse du prix du pétrole dans le moment. Nous savons tous que cette décision aura des conséquences graves pour les petits et les moyens salariés qui seront les premiers touchés par cette hausse et n'auront pas les revenus requis pour payer cette augmentation.

Je propose donc appuyé par l'honorable député de Verdun (M. Savard):

Que le premier ministre nomme immédiatement ces trois ministres au sein du supercabinet pour leur permettre de défendre les intérêts des citoyens à faible revenu et combattre les hausses abusives du prix du pétrole.

M. l'Orateur: En conformité de l'article 43 du Règlement, la présentation d'une telle motion demande le consentement unanime de la Chambre. Le consentement unanime existe-t-il?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE POUR L'HIVER

L'hon. Allan J. MacEachen (Cape Breton Highlands-Canso): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il doit savoir que l'Office national de l'énergie a fait connaître vendredi dernier l'état de nos approvisionnements en pétrole au Canada, en prévision surtout des mois d'hiver.

● (1415)

D'après le rapport, il n'est pas impossible que les Canadiens connaissent des difficultés d'approvisionnement de pétrole, notamment de mazout, cet hiver, ce qui est alarmant. Aussi, le ministre peut-il nous dire, à la lumière de cette récente évaluation de la situation, quelles mesures il envisage pour garantir que les Canadiens, en particulier ceux des provinces de l'Atlantique et du Québec, auront assez de pétrole cet hiver? C'est là le nœud de la question. Les Canadiens ont le droit d'être assurés qu'ils ne manqueront pas de pétrole cet hiver.

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je conteste l'importance que le député accorde au communiqué de l'Office national de l'énergie. Le rapport signale que les approvisionnements devraient suffire pour l'hiver, malgré la situation pétrolière assez lamentable dans laquelle l'administration antérieure nous a laissés.

Le député sait fort bien, en sa qualité de membre de cette administration, que, lorsqu'il a accédé au pouvoir, mon parti s'est retrouvé avec des stocks épuisés et qu'il a dû prendre des initiatives majeures.